

DIVONNE-LES-BAINS Une centaine d'arbres doit être abattue d'ici la fin du mois dans le parc du casino

Le capricorne asiatique n'a pas dit son dernier mot

Débutées ce mercredi 10 avril, plusieurs opérations d'abattage d'arbres vont être menées au cours des prochaines semaines dans le parc du casino de Divonne, à la suite de la résurgence de cet insecte envahisseur.

Le 13 mars dernier, Vincent Scattolin annonçait la mauvaise nouvelle. Alors qu'un répit avait été constaté depuis la fin d'année 2017, le nouveau maire de la cité thermale, élu en février dernier, annonçait le retour d'un foyer de capricornes asiatiques dans le parc du casino. Six arbres contaminés par l'insecte exogène ont été découverts dès la fin de l'hiver, confirmant ainsi la présence du coléoptère. Originnaire de Chine, l'insecte est classé comme nuisible en raison des dégâts qu'il cause sur de nombreuses espèces d'arbres, en particulier les feuillus.

Un constat regrettable qui a poussé les autorités régionales à déterrer la hache de guerre. Une centaine d'arbres vont en effet être abattus durant les prochaines semaines dans le parc, pour tuer dans l'œuf tout risque de propagation de l'insecte. Une mesure qui s'inscrit dans le prolongement d'un arrêté préfectoral mis en place en 2016, date à laquelle le capricorne asiatique a fait sa première apparition dans la commune gessienne. À l'époque, un dispositif de surveillance renforcé avait conduit

à l'abattage de quelque 800 arbres, y compris chez les particuliers. Un chiffre qui s'explique par l'obligation de couper les arbres contaminés ainsi que ceux des espèces sensibles situés dans un rayon de 100 mètres.

« La ville de Divonne est surveillée en permanence »

Mercredi 10 avril, plusieurs équipes étaient donc à pied d'œuvre, dès le début de la matinée. Plusieurs membres de la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts) étaient sur place pour superviser les opérations. L'instance, placée sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, s'occupe directement de la campagne de surveillance des sites sensibles. « Les opérations d'abattage débutent ce matin et seront divisées en trois temps, notamment à cause des contraintes liées à l'occupation de l'hôtel du casino », précise Gérard Tricot, responsable de l'unité santé des végétaux au sein de la Draaf. « La première tranche, qui se déroule jusqu'à vendredi 12 avril, permettra de couper une quarantaine d'arbres. »

Des membres de l'ONF (Office national des forêts) étaient également présents pour effectuer les opérations d'abattage et de ramassage des branches d'arbres. Un travail qui n'aurait pas



Pour des raisons de sécurité, il était préférable d'élaguer certains arbres plutôt que de les couper directement par le pied. Photo Le DL/S.F.

été possible sans le concours de la société Neobiota Spürhunde. Basée près de Bâle, cette brigade cynophile unique en Europe s'est spécialisée dans la traque du capricorne asiatique. Munie de chiens renifleurs, l'équipe est régulièrement contactée par les collectivités pour tenter de déceler les larves de l'insecte, qui s'installent sous l'écorce des branches et des troncs d'arbres. « Nous intervenons en Italie, en Suisse, en Allemagne, et sur quatre foyers recensés en France (Corse, Charente-Maritime, Val de Loire et Ain). Les chiens sont formés pendant trois mois. Les meilleurs ont un taux de réussite à près de 100% », explique Daniel Hagemer, l'un des membres de la brigade.

Et d'ajouter : « Nous nous rendons régulièrement sur place pour mener des opérations de contrôle, notamment à Divonne, qui est un secteur surveillé en permanence. C'est ce printemps que nous avons découvert les arbres contaminés. »

Sylvain FALCOZ

Portrait-robot d'un insecte venu de l'Empire du milieu

Le capricorne asiatique (*Anaplophora glabripennis*) est un insecte coléoptère originaire de Chine et de Corée. Mesurant à peine plus de 3 cm, il s'attaque à de nombreuses espèces d'arbres (saules, frênes, marronniers, hêtres, érables) qu'il grignote au fur et à mesure. Sa présence est détectable grâce aux trous qu'il creuse sous l'écorce des branches ou des troncs d'arbres, dans lesquels il dépose ses œufs. À noter que la larve, dont le cycle de vie dure jusqu'à 24 mois, peut élire domicile dans du bois mort. C'est ce qui explique son arrivée en Europe, à cause de palettes de bois non traitées, en provenance d'Asie, infestée par des larves de capricorne asiatique.



Le capricorne asiatique. Photo DR

Un insecte installé depuis 15 ans sur le territoire

S'il est préjudiciable, le retour du capricorne asiatique, après plusieurs mois de signalement, était néanmoins redouté malgré les efforts consentis. « On sait que le foyer remonte à près d'une quinzaine d'années, reconnaît Gérard Tricot. Dans le cas présent, on estime que les trous de ponte datent du mois d'octobre dernier. »

Une fois détruits, les arbres sont ensuite emmenés dans un terrain qui traite les déchets verts, mis à disposition

par la commune de Divonne depuis septembre 2016. Selon les cas (présence de larve d'insecte ou non) les restes sont broyés ou incinérés.

Ce retour du capricorne asiatique a également comme conséquence directe de prolonger de nouveau la campagne de surveillance pour une durée minimale de quatre ans. En somme, la lutte contre cet insecte venu d'Orient semble être amenée à s'inscrire dans la durée.



La brigade cynophile utilise quatre races de chiens : labrador, berger hollandais, bouvier australien et vizsla. Photo Le DL/S.F.



Illustration d'une larve de capricorne. Photo Le DL/Gérard DOUS



L'insecte ravageur creuse des galeries dans les troncs d'arbres. Photo Le DL/S.F.